

TERMES DE REFERENCE DU SEMINAIRE

PREPARATION, PASSATION, MONTAGE DES OFFRES ET EXECUTION DES MARCHES PUBLICS

(PROCEDURES NATIONALES ET DES BAILLEURS DE
FONDS : BANQUE MONDIALE, BAD)

DU 15 AU 17 FEVRIER 2023

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

On désigne par Marché Public un contrat écrit, passé conformément aux dispositions en vigueur, par lequel un entrepreneur, un fournisseur ou un prestataire de service s'engage envers l'Etat, une collectivité territoriale décentralisée ou une institution, soit à réaliser des travaux, soit à fournir des biens ou des services moyennant un prix.

Pour la réalisation d'infrastructures publiques et/ou la fourniture des services y afférents, certains gouvernements de pays en développement recourent aux partenariats public privé (PPP) scellés par un accord clair sur les objectifs bien définis administrés par le secteur privé.

Ce PPP se manifeste à travers les Marchés dont le fonctionnement, au Cameroun, est régi par le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics (MP). Ce décret fixe les règles applicables à la préparation, à la passation, à l'exécution, au contrôle et à la régulation des MP et s'applique à tout MP financé ou cofinancé par le budget de l'Etat, les fonds d'aide (extérieure, bilatérale ou multilatérale), les emprunts, le budget d'un établissement public, d'une collectivité territoriale décentralisée. Ce code des MP s'applique aussi aux marchés passés par des personnes morales de droit privé agissant pour le compte de l'Etat, aux marchés passés par des personnes de droit privé lorsque ces marchés bénéficient de la garantie de l'Etat ou d'une personne morale de droit public, ... Ces MP font l'objet des appels d'offres selon des dispositions bien définies, structurées et encadrées.

Face à la croissance des structures et entreprises sollicitant les marchés publics, il est indispensable de maîtriser le système des marchés publics camerounais ; Les modes et procédures de passation des marchés publics ; comment s'informer sur les différents dossiers d'appels d'offres publics ; le montage et réponses aux appels d'offres ; l'exécution des marchés publics et les recours possibles en mettant l'accent sur les exigences des grands bailleurs de fonds (Banque mondiale, Banque Africaine de Développement).

Cette formation s'inscrit dans le cadre des séminaires ouverts au public du programme de formation des auditeurs consultants en gestion environnementale et sociale, et gestion sociale, Genre et Violences Basées sur le Genre (VBG). qui a débuté le 7 novembre 2022.

2. APERÇU GENERAL SUR LE CABINET CARFAD ET LE CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CARFAD INSTITUTE

2.1. Aperçu général sur le cabinet CARFAD

Créée le **04 janvier 1994**, légalisée le 30 juin 1995, le CARFAD a effectivement démarré ses activités le **02 février 1996**.

Le CARFAD a été mise sur pied pour apporter sa contribution à travers la recherche – action, au développement durable du Cameroun et de l'Afrique. La mission de CARFAD est d'assurer la gestion et la protection de l'environnement ainsi que la

valorisation des ressources naturelles dans l'intérêt des populations riveraines de ces ressources.

Son efficacité réside dans la multidisciplinarité de ses membres comprenant entre autres des ingénieurs, des aménagistes, des horticulteurs, des anthropologues, des sociologues, des géographes et des gestionnaires de l'environnement auxquels il faut associer un réseau d'experts internationaux reconnus et compétents. Les principaux domaines d'intervention du CARFAD sont ; Études d'impacts environnementaux des projets de développement ; Audits environnementaux des projets de développement ; Suivi environnemental des projets ; Agroforesterie ; Foresterie communautaire et promotion des produits forestiers non ligneux ; Formation, éducation, communication environnementale et agroforestière ; Sensibilisation/animation des populations sur les enjeux environnementaux des projets de développement ; Intégration du genre dans le processus du développement rural ; Planification communautaire ; Culture, environnement et gestion durable des ressources naturelles ; Conception et exécution des projets en environnement et gestion des ressources naturelles; Changements climatiques.

2.2. Aperçu général sur le centre de formation professionnelle CARFAD INSTITUTE

Le 04 janvier 2016, le CARFAD a fait un saut qualitatif pour mettre en place le CARFAD INSTITUTE qui est un centre d'excellence de formation professionnelle en gestion environnementale et sociale, agréé au Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle.

Situé à Total Mélen au 3^{ème} étage de l'immeuble Saint Antoine, CARFAD INSTITUTE offre une formation pratique aux acteurs du monde du travail, aux retraités en voie de reconversion, ainsi qu'aux jeunes diplômés des universités.

Le Centre a pour principale mission de contribuer, de manière générale, à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelle. Pour ce faire, il se donne comme objectif premier de former des hommes et des femmes préparés à gérer notre environnement, dans le souci de promouvoir un développement harmonieux et juste qui concoure au bien-être de tous. De manière spécifique, il s'agit de :

- offrir une formation adaptée aux adultes en prenant en compte l'andragogie;
- donner l'opportunité aux entreprises et institutions du milieu de perfectionner leur personnel;
- outillé les jeunes et des personnes en reconversion des compétences et expériences nécessaires pour leur intégration socioprofessionnelle
- contribuer au renforcement des capacités du personnel exerçant dans le domaine.

CARFAD INSTITUTE développe son offre de formation autour des formations longues (12 mois en cours du soir), les séminaires et les formations à la carte.

3. OBJECTIFS DU SEMINAIRE

3.1 Objectif général

L'objectif général est de renforcer les capacités des consultants, des responsables de montage des offres des bureaux d'études et des ONG, des responsables de passation des marchés des projets, des responsables des services déconcentrés de l'administration et de toute autre personne souhaitant acquérir des connaissances solides ou renforcer ses compétences sur la préparation, le montage des offres, la passation et l'exécution des marchés publics selon le système camerounais et les exigences des grands bailleurs de fonds (Banque mondiale, Banque Africaine de Développement).

3.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agira de :

- Comprendre le système et fonctionnement des marchés publics camerounais ;
- Acquérir des connaissances sur les modes et procédures de passation des marchés publics nationales et selon les exigences des grands bailleurs de fonds ;
- S'informer sur les différents dossiers d'appels d'offres publics ;
- Maitriser les différentes étapes de montage d'une offre et la réponse aux appels d'offres selon les exigences des grands bailleurs de fonds ;
- Assurer une connaissance des différentes phases de l'exécution des marchés publics et les recours possible ;
- Connaître les différentes voies de recours.

4. RESULTATS ATTENDUS

Ce programme permettra aux participants d'accroître leurs compétences sur la préparation, le montage des offres, la passation et l'exécution des marchés publics selon le système Camerounais et les exigences des grands bailleurs de fonds (Banque mondiale, Banque Africaine de Développement)

Les personnes ainsi formées deviendront une ressource hautement qualifiée pouvant apporter une assistance de qualité auprès des organismes du domaine des marchés publics selon le système camerounais et les exigences des grands bailleurs de fonds nationales et internationales.

5. PROGRAMME DE FORMATION

Module 1 : Informations sur les marchés publics (système camerounais, bailleurs de fonds : Banque mondiale, Banque Africaine de Développement)

Module 2 : Préparation (système des marchés publics camerounais et des bailleurs de fonds ; modes et processus de passation des marchés publics) ;

Module 3 : Passation : Montage et réponses aux appels d'offres ;

Module 4 : Exécution des marchés publics

Module 5 : Recours

6. PROFIL DES FORMATEURS

Le module sera dispensé par des formateurs spécialistes des marchés publics.
Formateur principal : KAYO GAIN YO Alain, Ingénieur, Expert agréé en passation des Marchés Publics.

7. PUBLIC CIBLE

- Consultants ;
- Responsables de montage des offres des bureaux d'études;
- Personnels des services et membres des commissions des marchés publics ;
- Personnels d'ONG internationales et nationales et des entreprises;
- Particuliers souhaitant acquérir des connaissances solides ou renforcer ses compétences
- Responsables dans les services centraux et déconcentrés de l'administration.
- Retraités qui veulent se faire une nouvelle carrière professionnelle ;

8. PERIODE, LIEU ET HORAIRES DU DEROULEMENT DE LA FORMATION

08h30 – 10h30 : Formation
10h30 – 11h00 : Pause-café
11h00 – 13h00 : Formation
13h00 – 14h00 : Pause déjeuner
14h00 – 16h00 : Formation

La formation se déroulera en présentiel sur trois (03) jours du 15 au 17 février 2023 sis au **CARFAD INSTITUTE, 3^{ème} étage immeuble Saint Antoine, Total Mélen, Yaoundé.**

8.1. Soumission des dossiers de candidature

Les personnes intéressées par cette offre de formation devront faire leur préinscription en remplissant la fiche de préinscription en ligne sur le lien : <https://forms.gle/sr5MVv99HJVEk7e59> ou soumettre un dossier physique dont le formulaire peut être retiré au siège du CARFAD ou téléchargé sur le site web www.carfadcameroun.org

8.2. Procédure de sélection

L'inscription se fera par appel à candidature en deux phases :

1^{ère} phase : Présélection des candidats et établissement d'une liste des candidats les plus qualifiés ;

2^{ème} phase : Les candidats présélectionnés seront invités à s'acquitter des frais de participation selon le chronogramme définis au point 10.

NB : Seuls les candidats ayant satisfait aux exigences financières dans les délais requis seront invités à la formation.

10. FRAIS DE PARTICIPATION

L'inscription à la formation est gratuite. Les frais de participation s'élèvent à :

- Personne physique : **190 000 F CFA** ;
- Entreprise : **250 000 F CFA**

11. CONDITIONS DE PAIEMENT

- **Personnes physiques**
 - 1^{ère} tranche de 100 000 Frs à payer au plus tard le 25 janvier 2022 ;
 - 2^{ème} tranche de 90 000 Frs à payer au plus tard le 14 février 2022 ;
- **Entreprises**
 - Les frais de participation sont payables en une seule tranche au plus tard le 14 février 2022.

Après la sélection des dossiers de candidature, la validité de l'inscription est subordonnée au paiement des frais de participation selon l'échéancier ci-dessus.

12. MOYENS DE PAIEMENT

Les frais de participation sont payables par :

- Virement bancaire au compte suivant **10005 00010 00472631001 94** au nom du **CARFAD** à Afriland First Bank);
- Chèque ;
- MTN Mobile money (672 24 18 42)

Date limite de Pré- inscriptions : 14 février 2022.

13. LES CONDITIONS DE TRAVAIL

- ✓ Des salles de formation modernes et climatisées ;
- ✓ Une pédagogie pour adultes ;
- ✓ Une connexion internet haut-débit ;
- ✓ Une bibliothèque et une salle multimédia ;
- ✓ Effectif limité à 10 places maximum pour faciliter l'encadrement ;

NB : Nombre de places très limité. A candidature égales, la priorité sera accordée à la personne ayant déposé son dossier en premier.